

**EDUCATION ET SANTE : DE L'IMPORTANCE DE LA SANTE DE CEUX QUI
EDUQUENT – ENQUETE AUPRES DES PROFESSUEURS D'EPS**

Jacques Fiard*, Fabien Coutarel*, Céline Mardon, Michel Récopé***

* Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 4281, PAEDI
BP 10448, F-63000 CLERMONT-FERRAND
Fabien.Coutarel@univ-bpclermont.fr

** GIS-CREAPT, Centre d'Etudes de l'Emploi
celine.mardon@cee-recherche.fr

Mots-clés : Santé, Travail, Développement professionnelle, Usure professionnelle, Vécu

Résumé. La communication présentée ici rend compte d'une étude visant à explorer les relations santé-travail au sein d'une population de professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) exerçant en région Auvergne. Il s'agit d'une pré-enquête qui s'insère dans un projet plus large ciblant les professionnels du champ sportif et artistique.

Les experts s'accordent : sans être « à part » dans la communauté éducative, l'enseignant d'EPS exerce un métier difficile, physiquement et psychologiquement éprouvant. Des facteurs d'atteintes à la santé au travail identifiés pour d'autres populations de travailleurs semblent présents dans les situations professionnelles de ces enseignants. Malgré cela, les questions de santé au travail des enseignants ne sont qu'exceptionnellement évoquées lorsqu'il s'agit d'interroger les situations d'enseignement. L'enjeu de cette contribution est de souligner l'importance de la prise en compte des questions de santé des enseignants quand il s'agit d'analyser leur activité.

Les résultats que nous présentons sont assez conformes à la littérature (par exemple Bluteau, 2008) et la précisent : au-delà d'une image d'eux-mêmes qu'ils veulent valorisante, d'une « vocation » qui perdure au fil du temps, d'une forte conviction dans les bienfaits de leur discipline, les enseignants d'EPS ne sont pas exempts de souffrances.

Lorsque le concept de santé se rapporte au monde de l'éducation, la pensée commune convoque spontanément la santé de l'élève. L'approche ergonomique du travail, dont les principales caractéristiques peuvent être rappelées, ne peut cependant oublier l'autre acteur de la relation éducative : l'enseignant, travailleur « comme les autres ». L'ergonomie de l'activité est marquée de la distinction fondatrice entre travail prescrit et travail réel (Guérin et al, 1997 ; Falzon, 2004), ou, pour le dire autrement et respectivement, entre la tâche et l'activité. La tâche renvoie plus ou moins au regard de l'organisation sur le travail. Ce regard n'intègre jamais l'ensemble des caractéristiques du travail réel, de l'activité :

- L'activité est finalisée par un ou plusieurs buts qui ne sont pas toujours évidents ;
- La relation entre le sujet et l'objet est médiée par les dispositifs techniques, les schèmes individuels et leur organisation, eux-mêmes marqués du contexte social, culturel et historique du sujet ;
- L'activité est toujours singulière ;
- L'activité est porteuse de son histoire ;
- L'activité comporte toujours une dimension collective, autrui pouvant être présent à travers les instruments, les outils, les règles ou les procédures ;
- L'approche de l'activité doit être intrinsèque, c'est-à-dire à même de saisir les rationalités qui motivent les régulations mises en œuvre par les travailleurs ;
- Enfin, l'activité est intégrative, c'est-à-dire que sa construction répond à un grand nombre de déterminants (Daniellou et Rabardel, 2005).

L'ergonomie privilégie cet écart entre le prescrit et le réel comme voie de compréhension des difficultés vécues du travail.

Le travail est une rencontre entre une personne particulière, porteuse de ses spécificités et de son histoire, et un ensemble de déterminants qu'elle ne peut pas modifier à loisir (règles, outils, environnement matériel, etc.), pour atteindre des objectifs (tâches), qui ne dépendent pas que d'elle, dans un cadre toujours collectif. Suivant les disciplines qui étudient le travail, l'accent peut être mis sur l'une ou l'autre des dimensions de cette rencontre, mais cette rencontre constitue toujours une activité de mise en confrontation et d'arbitrage (conscient ou non) entre différentes normes : celles qui sont présentes dans la situation de travail, et celles dont l'opérateur ou l'opératrice est porteur (Schwartz, 1994). Ce n'est pas une opposition simple entre une norme qui serait portée par la hiérarchie et une autre qui serait portée par les salariés :

- D'un côté, la survie de tout cadre de travail suppose que tiennent ensemble une diversité de logiques hétérogènes et potentiellement contradictoires (quantité, qualité, diversité de l'offre, délais, sécurité, respect de l'environnement, technologies utilisées...). Tout travail d'organisation vise précisément à transformer ces logiques en prescriptions pour les acteurs. Cependant, le travail nécessaire concernant la compatibilité entre elles des prescriptions n'est que rarement assuré. Les travailleurs peuvent alors se retrouver face à des injonctions contradictoires. Par exemple : assurer la qualité d'apprentissages individualisés tout en recevant de plus en plus d'élèves en classe ; veiller à la sécurité des élèves alors que la conception des installations et espaces de travail n'ont pas intégré cette dimension ; être rigoureux sur la discipline alors que l'administration de l'établissement est négativement évaluée si elle exclut trop d'élèves, etc. On remarque que l'intensification du travail ces dernières années contribue à renforcer et multiplier les contradictions de ces injonctions au sein des organisations (davezies, 1999 ; askenazy et al, 2006) ;
- De l'autre, l'homme au travail est également lui-même porteur de normes et de valeurs potentiellement contradictoires (reconnaissance individuelle et entraide collective, par exemple). Sa conduite, dans une situation donnée, témoigne d'un arbitrage circonstancié. Tout travail suppose donc une mobilisation physique, cognitive et subjective de celui ou celle qui l'exerce, en lien avec d'autres dans un cadre partiellement contraint, mobilisation que les ergonomes appellent activité de travail. Les processus de construction ou d'atteinte à la santé des travailleurs sont largement marqués des conditions dans lesquelles les injonctions peuvent être traitées, débattues et gérées au sein des organisations (Coutarel, 2010b).

1. Santé et « métier d'enseignant d'EPS ».

Pour autant, on ne peut se résoudre à désigner un « métier d'enseignant » soumis aux mêmes normes et aux mêmes contraintes pour tous. De la maternelle à l'université, les lieux sont diversifiés, les caractéristiques des élèves sont variables, tout comme le rapport social et culturel aux différentes disciplines. La prise en compte de la variabilité des contextes professionnels est indispensable pour produire des analyses précises et circonstanciées qui soient à même de servir des projets d'amélioration des situations concernées. Sans être « à part » dans la communauté éducative, l'enseignant d'Education Physique et Sportive (EPS) exerce un métier difficile, physiquement et psychologiquement éprouvant. Ses conditions spécifiques d'exercice justifieraient des analyses spécifiques.

En effet, on constate d'une part que des facteurs d'atteintes à la santé au travail identifiés et largement décrits dans la littérature scientifique pour d'autres populations de travailleurs semblent présents dans les situations professionnelles quotidiennes. On peut citer les « nuisances classiques » (par exemple l'adoption de postures contraignantes, des conditions d'exposition au bruit de salles mal insonorisées et quelquefois encore amiantées, au froid l'hiver, à la chaleur des piscines, à la poussière des gymnases), mais également des contraintes associées à des atteintes à l'estime de soi, largement déterminées par les situations d'injonctions contradictoires, qui

conditionnent la survenue de situations conflictuelles avec les élèves, les collègues, la hiérarchie, l'inspection académique, etc. Ces situations contribuent à l'impossibilité pour l'enseignant d'être évalué positivement par ces différents plans de personnes qui comptent, et donc, à la construction d'une identité professionnelle valorisante adossée au « sentiment du travail bien fait ». Dans de telles contextes, on constate deux grands types de réponses : un désengagement du professionnel vis-à-vis du travail (posture de retrait, non implication, démission, changement d'orientation de carrière) et/ou une « surmobilisation » très coûteuse du professionnel qui « prend sur lui », jusqu'à ce que survienne l'atteinte à la santé physique (troubles musculo-squelettiques, lombalgies, fatigue chronique...) et/ou mentale (atteinte à l'estime de soi, stress, dépression, suicide...).

Quelques travaux ont déjà pu montrer qu'au-delà de l'image populaire d'un métier idéalisé, à l'abri de la fatigue et de l'usure, qui ferait presque oublier que le travail sportif est un « vrai » travail (Fiard et al, 2008), on repère dans les discours des acteurs (Thomas-Bion et Fiard, 2008) les multiples aspects d'une intensification des pressions dans le cadre scolaire qui viennent se surajouter aux conditions contextuelles :

- La fatigue quotidienne et l'usure professionnelle liées au travail en collège devient une épreuve difficile pour les enseignants (Van Zanten, 1997), un combat quelquefois, face aux incivilités et au désordre dans les classes (Thin, 2002), occasionnant une fatigue et une usure provoquées par les problèmes de discipline (Carraud, 2006 ; Gal-Petitfaux et Saury, 2002 ; Vors et Gal-Petitfaux, 2007) ;
- Un regard institutionnel et administratif plus scrutateur, une présence parentale plus insistante font que l'accident d'élève, une chute imprévue, une blessure, donnent plus qu'avant lieu à enquête, ouvrant quelquefois sur la voie judiciaire (Thomas-Bion et Fiard, 2007). Les règles de sécurité doivent désormais être scrupuleusement respectées, les systèmes de protection systématiquement installés, les activités judicieusement choisies, d'où une angoisse croissante vis-à-vis de l'imprévu ;
- Enfin, une raison démographique : aujourd'hui, l'âge moyen des enseignants d'EPS est de 43,1 ans. La hausse continue de cet âge moyen depuis plusieurs années est due à la fois à la diminution du nombre de postes ouverts au concours de recrutement et à l'augmentation de la durée d'exercice. Rien ne semble anticiper cette évolution.

2. Le cadre de l'enquête exploratoire

L'enquête exploratoire présentée ici vise précisément à explorer les conditions et les conséquences de la mise en péril ou de la construction de sa santé par le travail pour les professeurs d'EPS exerçant en région Auvergne. Cette enquête par questionnaire s'insère dans un projet plus large, déposé à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET) ciblant les professionnels du champ sportif et artistique. Il associe approche qualitative (études de cas) et quantitative (enquête par questionnaire) pour explorer les relations santé-travail, ainsi que trois partenaires : le PAEDI, laboratoire de recherche de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (responsable scientifique), le Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Age et les Populations au Travail (CREAPT) et l'Agence pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT-ARACT Auvergne). Les résultats présentés ici constituent une première étape, d'une part pour la construction d'un questionnaire ultérieur et d'autre part pour orienter les investigations qualitatives futures.

La passation du questionnaire s'est déroulée en décembre 2008 lors d'un stage formation professionnelle. La pré-enquête a tenté de sonder les quatre volets suivants :

- Le premier investigate les conditions d'exercice des enseignants d'EPS. Que disent-ils de leur relation à la classe, du temps passé au travail, de la relation avec les parents, des possibles conséquences des accidents en cours, du soutien de l'administration en cas de conflit avec un élève, des charges administratives... ?
- Le second collecte les problèmes de santé ressentis et le vécu du travail. En d'autres termes : comment les enseignants disent-ils leur santé et quelle image pensent-ils renvoyer à leurs élèves ?

- Le troisième volet recueille les réponses à des scénarios différents, offrant la possibilité d'un changement de cadre, d'une sortie du métier, etc.
- Le dernier se centre sur la crédibilité de leur profession : quel est leur sentiment à propos des effets qu'ils produisent dans leurs conditions réelles d'exercice ? Ont-ils exercé cette profession par « vocation » ? La conseilleraient-ils à un proche comme voie de professionnalisation ?

La population des répondants est constituée de 218 professeurs d'EPS selon une répartition homogène par genre (108 hommes et 110 femmes) et par catégories d'âge. Alors que 405 enseignants étaient inscrits, 218 réponses exploitables furent collectées (108 hommes et 110 femmes), soit 54% des inscrits et 37% des 591 enseignants de l'académie. 41,6% d'entre eux enseignent en zone rurale.

3. Premiers résultats

Quelques grandes tendances se manifestent :

- Les professeurs d'EPS se jugent globalement en bonne forme et préservés en termes de conditions de travail.
- Ils pensent renvoyer une image positive à leurs élèves et sont persuadés des effets bénéfiques de leur discipline à l'école, tant en primaire qu'en secondaire, (même s'ils infléchissent quelque peu leur avis sur les retombées positives en lycée par rapport à celles escomptées en collège).
- Ils sont tout autant persuadés des effets bénéfiques de l'EPS qu'ils enseignent, dans leurs conditions d'exercice.
- Enfin, ils revendiquent à une forte majorité la vocation qui les a engagés dans le métier et sont encore nombreux à la revendiquer, même si un tiers d'entre eux expriment cependant des formes de désillusion, de lassitude et de stress.

En dépit d'une « bonne forme » affichée, l'enquête laisse néanmoins entrevoir :

- Des problèmes de santé : traumatismes, douleurs articulaires (notamment aux genoux), opérations chirurgicales passées ou à venir.
- Une fatigue partagée : 90% des répondants affirment dormir quelquefois ou fréquemment en rentrant de cours épuisants.
- Que l'attitude des élèves, les formes d'irrespect, les comportements déviants et le manque de goût pour la discipline (pour l'effort en général) constituent des difficultés ressenties comme majeures.
- Que les plaintes concernant les conditions environnementales de l'exercice (froid, pluie, bruit...) existent mais ne sont pas massives.
- Que le travail collectif au sein de l'équipe des professeurs d'eps de l'établissement apparaît souvent comme une difficulté du métier.
- Que les enseignants ne sont pas globalement opposés à la bivalence.
- Que malaise et inquiétudes se manifestent dans le rapport à l'institution : son soutien aux enseignants apparaît faible (soutien hiérarchique, conditions du travail, responsabilité pénale de l'enseignant en cas d'accident d'élève), en même temps que les contraintes générées augmentent (poids des textes, sollicitations quotidiennes « hors métier » au sein des conseils, pour des réunions, etc.). Beaucoup manifestent la perception d'un déficit de reconnaissance sociale : statut, promotion professionnelle, revenus, pouvoir d'achat.
- Que deux tiers des enseignants d'eps répondants accepteraient de prendre la retraite dès maintenant si elle leur était donnée à taux plein et que la moitié d'entre eux envisageraient de changer d'emploi pour un salaire équivalent.

Afin de faire des comparaisons par âge, la population des enquêtés a été scindée en deux parties égales (moyenne = 42 ans). On retiendra ici que pour la plupart des items, les plus âgés sont les plus nombreux en proportion à faire part des différents problèmes posés dans le cadre de la

pratique de leur métier. On constate également que les plus âgés ont une auto-appréciation plus positive.

4. Discussion et Perspectives

Plusieurs commentaires peuvent être apportés à ces résultats. Le premier, général, concerne le décalage entre la santé perçue au niveau d'un discours général (« êtes-vous en bonne forme ? ») et les verbalisations obtenues lorsque des questions plus précises sont formulées concernant des indicateurs de santé (fatigue perçue, douleurs physiques, estime de soi...). Ce décalage est relativement classique dans le monde du travail : il est plus précisément caractéristique des situations dites « d'amputation du pouvoir d'agir » (Coutarel, 2008, 2010a). Dejours (1993) a décrit ces mécanismes en termes d'idéologies défensives de métier. On peut tout à fait concevoir que les verbalisations généralisantes des enseignants d'EPS relèvent de tels processus : d'une part, les clivages fréquents entre l'enseignant et ses collègues, entre le corps enseignant et l'administration ou les autorités de tutelle, contribuent à diminuer les possibilités d'action ; d'autre part, la perception des évolutions du métier ces dernières années est négative, et une forme de fatalisme est manifestée. Si une telle hypothèse était vérifiée, l'amélioration de la santé des enseignants supposerait la construction pour eux de nouvelles possibilités d'influencer les conditions de leur travail et ceci à différents niveaux.

De manière plus spécifique, quelques éléments de discussion des résultats peuvent être avancés :

- Le travail collectif apparaît comme une difficulté des enseignants d'EPS dans un grand nombre de cas. Cela peut être surprenant dans la mesure où le collectif de travail constitue dans la plupart des cas une ressource pour les individus (Clot, 2008). L'enquête future devra éclaircir ce point.
- Si les plaintes concernant les conditions environnementales existent, elles ne sont pas massives. Il conviendra de pousser les analyses par classes d'âge notamment, mais on peut faire l'hypothèse que les conditions environnementales ne constituent pas le cœur des difficultés actuelles du métier, même si les premières verbalisations des enseignants les mentionnent souvent.
- Le fait de pouvoir envisager un départ à la retraite anticipé et des réorientations professionnelles est assez symptomatique d'une situation de distanciation des enseignants à leur activité professionnelle alors même qu'ils restent persuadés de l'intérêt de leurs enseignements. Ceci semble traduire une dégradation du rapport au travail, une forme de désillusion, qui devrait interroger la communauté quant aux possibilités de favoriser la construction d'un autre rapport au travail, quant aux conditions de départ à la retraite (âge, revenus) ou de reconversion professionnelle des travailleurs concernés, et enfin quant à la disparition des compétences au sein des collectifs et établissements.

Les résultats présentés ici soutiennent la pertinence d'une analyse des conditions du travail et de ses effets en termes de santé quand il s'agit d'interroger la performance de l'enseignant au regard des apprentissages réalisés par les élèves.

Même provisoires, ces résultats apportent des orientations précieuses pour penser les conditions d'exercice des enseignants d'EPS et les relations entre leur vécu du travail et les conséquences de leurs activités, à la fois en termes de santé et en termes de performance.

Une analyse de correspondance multiple (Benzécri, J.P., 1980) sera également conduite afin d'identifier un paysage des réponses permettant de visualiser si des proximités entre elles existent et si ces proximités permettent une catégorisation a posteriori des difficultés manifestées en termes de travail d'une part et en termes de santé d'autre part. La superposition des paysages travail et santé sera également testée.

5. Bibliographie :

- Askenazy, P., Cartron, D., de Coninck, F., & Gollac, M. (coord.) (2006). *Organisation et intensité du travail*. Toulouse : Octarès Editions.
- Benzécri, J-P. (1980). *L'analyse des données tome 2 : l'analyse des correspondances*. Paris : Bordas.
- Bluteau, S. (2008). *Rapport au métier et perception des conditions de travail chez les enseignants d'EPS*. Rapport de recherche. Faculté des Sciences du Sport. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, CNRS.
- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.
- Coutarel, F. (2008). Effort. G. Boëtsch, D. Chevê, & P. Blanchard (Ed.), *Corps et Couleurs*. Paris : Editions CNRS.
- Coutarel, F. (2010a, à paraître). Des « TMS » aux « RPS », quand tout nous invite à parler « Travail ». In F. Hubault (coord.), *Risques PsychoScociaux : quelle réalité, quels enjeux pour le travail ?* Toulouse : Octarès Editions.
- Coutarel, F. (2010b, à paraître). Tensions et déséquilibres dans les organisations : souffrance des travailleurs et enjeux de performance. P. Chaudat et R. Muller (Ed.), *Les nouvelles organisations : entre souffrance et performance*. Editions De Boeck ou l'harmattan.
- Daniellou F., & Rabardel P. (2005), « Activity-oriented approaches to ergonomics: some traditions and communities », *Theoretical Issues in Ergonomics Science*, 6 (5), 353-357.
- Davezies, P. (1999). Evolution des organisations du travail et atteintes à la santé. *Travailler*, 3, 87-114.
- Dejours, C. (1993). *Travail, usure mentale. Essai de psychopathologie du travail, de la psychologie à la psychodynamique du travail*. Paris : Bayard Editions
- Falzon P. (2004). « Nature, objectifs et connaissances de l'ergonomie ». In P. Falzon (Ed.), *Ergonomie* (pp. 17-35). Paris : PUF.
- Fiard J., Simar, C., & Jourdan, D. (à paraître). Du terrain de l'enquête à celui de la formation. Concevoir autrement la place de l'Education à la Santé dans la formation des enseignants d'EPS. *Actes du colloque Un nouveau cadre pour l'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives en I.U.F.M. Quels enjeux, quels dispositifs ?* Toulouse : Editions Universitaires du Sud.
- Gal-Petitfaux, N., & Saury, J. (2002). L'agir professionnel en éducation physique et en sport dans une perspective d'anthropologie cognitive. *Revue Française de Pédagogie*, 138, 51-61
- Guérin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J., & Kerguelen A. (1997). *Comprendre le travail pour le transformer*. Lyon : ANACT.
- Schwartz Y. (1994). *Travail et philosophie, convocations mutuelles*. Toulouse : Octares.
- Thomas-Bion F., & Fiard, J. (2007). Connaissances et croyances juridiques. Le choix des pratiques des enseignants d'éducation physique et sportive du secondaire. *Colloque Analyse des pratiques en EPS. Expériences marquantes et gestes professionnels*. LAPRACOR – AEEPS. Clermont-Ferrand. 16-17 Mars 2007.
- Thomas-Bion F., & Fiard, J. (2008). Choix des pratiques sportives et conscience des risques encourus. Le poids de la loi ressenti par les enseignants d'EPS. Une enquête en région Auvergne. *Sem biennale internationale Association de chercheurs et praticiens dans le domaine de l'Intervention en sport ARIS*, Rodez, 14-16 mai 2008.
- Truchot, D. (2004). *Epuisement professionnel et burn out. Concepts, modèles, interventions*. Paris : Dunod.
- Van Zanten, A. (Ed.). (1997). *La scolarisation dans les milieux difficiles*. Paris : INRP - Centre Alain Savary.
- Volkoff S., & Bardot, F. (2004). Départs en retraite, précoces ou tardifs : à quoi tiennent les projets des salariés quinquagénaires. *Gérontologie et Société*, 111, 71-94.
- Vors, O., & Gal-Petitfaux, N. (2007). Analyse des conditions de la viabilité du travail en classe d'EPS avec des élèves difficiles d'un Réseau ambition réussite. *Congrès International de l'ACAPS « Les Sciences du Mouvement et du Sport Autour du Monde »*. Leuven, Belgique, 31 octobre, 1-2 novembre, 368-370.